



HAL
open science

Islam et laïcité : incompatibilité ?

Abderrazak Halloumi

► **To cite this version:**

| Abderrazak Halloumi. Islam et laïcité : incompatibilité ?. 2016. hal-02054803

HAL Id: hal-02054803

<https://univ-poitiers.hal.science/hal-02054803>

Preprint submitted on 15 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Islam et laïcité : incompatibilité ?

Abderrazak HALLOUMI, enseignant en lycée professionnel, Doctorant en Histoire & Civilisations Mondes Anciens. Université de Poitiers /Centre d'études supérieures de civilisation médiévale /CESCM - UMR7302

Face à un contexte de crises polymorphes aigues traversant l'ensemble des sociétés musulmanes depuis plus d'un siècle et de crises géopolitiques majeures, les médias occidentaux et les fondamentalistes de tous bords tendent à diffuser dans l'opinion publique que l'islam est par essence imperméable aux principes de laïcité et d'humanisme de notre République.

Alors posons-nous la question : Cette religion est-elle compatible avec les valeurs de la république française ? La séparation du politique et du religieux est-elle à jamais refusée aux peuples musulmans ? Même si la vague fondamentaliste (voire terroriste), les foyers de tension de par le monde et la réticence des hiérarques religieux semblent confirmer cette thèse en dépit d'une réalité plus nuancée. Il nous faut en tant que citoyens éclairés répondre d'une part aux préjugés tenaces sur l'« incompatibilité » entre la laïcité et le « fait islamique », et d'autre part aux islamistes qui brandissent *le Coran* comme une Constitution !

Si nous partons d'un syllogisme :

L'islam est hostile à la laïcité

Or la laïcité est indispensable à la démocratie

Donc l'islam est incompatible avec la démocratie.

Qu'en est-il exactement ?

I) Des représentations : Un islam monolithique ?

Souvent, la connaissance de cette religion est parasitée par l'actualité immédiate : on entend parler d'intégrisme, de violence, de problèmes de banlieues, de ramadan... L'actualité mal comprise par les jeunes et les moins jeunes (et pas seulement les collégiens !) est souvent la source de confusion. Ainsi diverses idées préconçues, voire erronées empêchent une véritable approche de cette religion.

On jette sur l'islam une uniformité des points de vue imaginaire et où la diversité est exclue. Certains détracteurs ne connaissent un traitre mot d'arabe.

L'aire culturelle est vaste et touche quasiment tous les pays, la démographie : plus de 1 milliard et demi, les réponses à travers le temps et l'espace n'ont jamais été les mêmes (la question de l'adaptation et de l'inculturation : par exemple le système matriarcal qui perdure en Indonésie.

Parmi les « musulmans » (de culte ou de culture) on trouve aussi bien des anarchistes que des engagés pour la défense de l'écologie, des imams féministes, des homosexuels, des FM...etc. Et pourtant nombreux sont ceux qui ne voient que le djihadiste armé de sa kalachnikov

Abderrazak HALLOUMI, enseignant en lycée professionnel, Doctorant en Histoire & Civilisations Mondes Anciens. Université de Poitiers /Centre d'études supérieures de civilisation médiévale /CESCM - UMR7302

L'islam s'exprime à la fois dans l'unité et dans la diversité. Il serait judicieux que l'on sache les grands courants de l'Islam. Ce dernier est loin d'être un monolithe ! Il y a des points communs mais aussi de nombreuses divergences entre les différents rites. L'Islam est donc loin d'être monolithique. Même s'il paraît soudé lorsqu'on le considère de l'extérieur, il est divisé en de multiples tendances rivales dans lesquelles les non musulmans et parfois les musulmans eux-mêmes ont bien de la peine à s'y retrouver :

- ◆ Les Sunnites :
- ◆ Les Shi'ites,
- ◆ Les ibadites
- ◆ Les différentes confréries soufies
- Etc...

II) Des confusions : politique et démocratie ?

L'islam est un mot valise...il désigne quoi : le Sénégal ? L'Indonésie. La géopolitique ? La banlieue ?

C'est le terme qui semble donner lieu aux plus grandes confusions. La plus importante et la plus dévastatrice est celle qui mêle **credo et histoire**. Alors qu'on distingue nettement et aisément entre **christianisme et chrétienté**, on utilise, lorsqu'il s'agit de l'islam, le même terme pour désigner des « objets » aussi différents que les croyances religieuses, les rites et pratiques les plus divers, des événements et des attitudes séparés par des siècles et par des distances géographiques et conceptuelles immenses. Autrement dit, on utilise le terme *islam* pour renvoyer à une collection d'objets de nature très disparate. Cela implique qu'on « voit » l'islam (ou sa présence, son influence, son être, sa détermination) dans des réalités extrêmement variées, y compris des manifestations, des activités qui n'ont, en elles-mêmes, rien de religieux. **Cela produit des confusions sous plusieurs formes.**

L'amalgame va plus loin puisque, d'autres confusions, sont fort répandues de nos jours. Les plus notables et les plus pernicieuses mêlent

- *Principes moraux et systèmes politiques,*
- *Communauté religieuse et État*
- *Commandements religieux et droit.*

Cela conduit à projeter certaines de ses propres aspirations, attentes, espoirs ou illusions dans les textes sacrés et à croire, ou tenter de croire, qu'il existe une constitution islamique et que l'islam est à la fois, comme on le dit, **non seulement une religion et une orientation dans la vie temporelle** (*Din wa Dunya*), **mais une religion et un État** (*Din wa Dawla*).

Une autre confusion rapproche deux formes d'organisation, deux ensembles humains dont la nature est profondément différente : l'**État** d'un côté et la **communauté religieuse** de l'autre. Le terme *Umma*, qui est à l'origine de cette confusion du fait qu'il est utilisé indifféremment aujourd'hui pour désigner **communauté** et **nation** (et parfois même d'autres formes de rassemblement), revient fréquemment dans les textes fondateurs et les traditions, et a fait l'objet d'une littérature abondante.

Ces confusions ont eu, répétons-le, des effets extrêmement dévastateurs. Prédominantes autant parmi les musulmans que parmi les non musulmans, elles ont conduit à produire des

malentendus immenses, les uns parlant d'une chose, les autres entendant une autre. Malgré les mises en garde répétées des chercheurs, l'usage « large » du mot *islam* continue de prévaloir. Les discussions qui engagent le grand public ignorent ou semblent ignorer les apports de la recherche et de la pensée savante. C'est en définitive le « grand public » et les médias qui déterminent et infléchissent les orientations de la recherche et du débat intellectuel, au point de leur imposer de véritables combats de Sisyphe.

Si on se plonge dans l'étude de l'HISTOIRE On peut tout d'abord mettre en doute la conception répandue, suivant laquelle les musulmans auraient constamment vécu, dans les temps pré-modernes, au sein de systèmes où **le religieux et le politique étaient totalement fusionnés**. Selon Mohamed Abed Jabri, une forme de sécularisation se serait accomplie très tôt dans l'histoire des musulmans, au moment de la prise du pouvoir par les Omeyyades et l'instauration du premier pouvoir de type dynastique, à peine trois décennies après la mort du Prophète. Cette sécularisation s'est accompagnée de, ou a été possible grâce à, l'asservissement du religieux par le politique.

Le cycle qui s'est établi par la suite dans l'histoire des musulmans, bien décrit par Ibn **Khaldoun**, peut être conçu comme une oscillation entre des formes de pouvoir sécularisé (où la religion est réduite à un rôle formel, à des gesticulations symboliques destinées à légitimer le pouvoir en place) et des moments de ferveur révolutionnaire, où le sentiment religieux est mobilisé pour imposer un réalignement de la pratique politique sur la norme religieuse.

C'est ce qui poussait les masses à « pratiquer la politique *dans* la religion », à exprimer leur rejet des pouvoirs de fait par l'invocation de principes religieux, le champ proprement politique n'étant pas encore inventé.

Si, de nos jours, dans de nombreux pays on continue à vouloir « **pratiquer la politique dans la religion** », cela semble être en raison directe de l'impossibilité de pratiquer la politique sur son propre terrain, c'est-à-dire dans un domaine qui lui est propre et selon des procédures séculières. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la revendication islamiste soit la plus forte et la plus violente là où les pouvoirs ont longtemps œuvré dans le sens du verrouillage du champ politique, là où des partis uniques ont longtemps empêché toute pratique politique libre (Algérie, Iran, Égypte, Syrie, Irak, Libye...), et qu'il soit plus accommodant là où un champ politique, même étriqué, a existé pendant un certain temps (Maroc, Turquie).

Et la démocratie ?

Il suffit de voir les aspirations des peuples, ce que l'on a appelé les « printemps arabes » ont mis en exergue la soif de liberté de dignité et de démocratie. On assiste à l'émergence dans de nombreuses sociétés de musulmans de débats intenses à propos de notions comme ***l'État de droit, les libertés publiques, la transparence et l'amélioration de performances des organes publics***..., autant de revendications de caractère nettement moderne, devenues insistantes dans les contextes de ces dernières années.

III –islam et laïcité :

L'islam est-il hostile à la laïcité ou est-ce **une fausse opposition ?**

Déjà l'Égyptien Ali Abderraziq dont principal ouvrage ***Islam et fondements du pouvoir*** parait en 1925, soumet la conception religieuse traditionnelle à la critique de la raison et aboutit à la reconnaissance de l'autonomie de la sphère politique vis-à-vis de la religion. Il rouvre le débat sur les principes qui définissent l'ordre social et politique dans les sociétés islamiques et participe à l'éclosion d'une "nouvelle conscience islamique", pour laquelle l'islam n'est en rien

hostile

à

la

laïcité.

Observons l'organisation politique dans les pays de la sphère culturelle islamique ainsi que le lien entre religion et Etat. On peut voir 4 catégories selon les CONSTITUTIONS :

- **L'État est islamique** : (Afghanistan, Bahreïn, Iran, Mauritanie, Oman, Pakistan, Arabie saoudite et Yémen.
- **La religion de l'État est l'islam** : L'islam est religion d'État : Algérie, Bangladesh, Égypte, Irak, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Qatar, Tunisie, Émirats arabes unis. N. B. : la Libye n'a pas de Constitution mais une résolution du Congrès général du peuple (1977) proclamant en un article unique que « le saint Coran est la loi » et la dernière mouture en préparation affirme son attachement à l'islam)
- **Soit elles évitent de se prononcer sur la question**, (Les pays sans déclaration constitutionnelle : l'Albanie, les îles Comores, l'Indonésie, Djibouti, le Liban, la Syrie et l'Ouzbékistan.)
- **soit elles déclarent que l'État est laïc** (Les pays proclamant la laïcité : outre la Turquie, les anciennes possessions de l'URSS : l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et le Turkménistan.

IV) L'islam français est-il soluble dans la laïcité ?

Dans l'espace public en France, l'expression de l'islam est fortement plurielle et on est loin du monolithe tel qu'on l'imagine.

Il faut distinguer différents types d'acteurs individuels et/ou collectifs, organisés ou non de l'islam. Il existe une kyrielle d'associations qu'il est difficile de dénombrer et de répertorier citons les principales : celles qui composent Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) Différentes tendances composent le conseil :

- La Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAIACA) ;
- La Fédération « Invitation et mission pour la foi et la pratique » ;
- La Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) ;
- La Grande Mosquée de Paris (GMP) ;
- Le Rassemblement des musulmans de France (RMF) ;
- Le Comité de coordination des musulmans turcs de France (CCMTF) ;
- L'Union des organisations islamiques de France (UOIF).

Dans l'islam sunnite, il y a des courants parmi les plus actifs sur le terrain de la mobilisation et de la prédication. On peut distinguer deux principaux courants présents en France : les **Néo-frères musulmans** et les **néo-salafistes**. Ces mêmes courants sont séparés par différentes options : **CMF** (collectif des musulmans de France qui pourfend les thèses du FN, défend les positions ultra-conservatrices sur les questions de mœurs, considère les courants sunnites comme incarnation de l'islam authentique contrairement aux formes déviées de l'islam tel que le chiisme) ; **Fils de France** (porte parole de la manif pour tous, contre le mariage pour les

couples de même sexe, prône un rapprochement avec l'extrême droite d'obédience catholique. Se prononce pour un islam français, valorise la France « blanche, catholique et hétérosexuelle », parle de déferlante au sujet de l'immigration).

A contrario, l'organisation **HM2F** (Homosexuel-les musulman-es de France) milite pour que les individus puissent être reconnus à la fois comme musulmans, homosexuels avec le droit au mariage avec une personne de même sexe

A côté de ces courants, on peut trouver des acteurs plus individuels et qui sont promoteur d'un tout autre rapport à l'islam et proposent ou introduisent dans leur démarche de foi une dimension critique, ils valorisent l'esprit des textes et de la tradition plutôt que la lettre et le ritualisme stricto sensu. **Ghaleb Bencheikh, Abdennour Bidar Abdelwahab Meddeb, Malek Chebel Rachid Benzine, Mohammed Arkoun, Éric Geoffroy.** Cependant leurs importants travaux et discours ne touchent pas le grand public musulman et sont accueillis avec beaucoup de réticences.

On entend par ci par là : « islam de France », « islam en France », « visibilité de l'islam », « islam modéré », « islam visible », arrêtons-nous sur le poids des mots ! on ne parle jamais de « christianisme de France » ou de « judaïsme de France ». Quel homme politique, parti politique ou éditorialiste se préoccupe vraiment des missionnaires mormons anglo-saxons qui érigent des lieux de cultes et prêchent librement sur les campus universitaires ?

Dans le discours public on ne traite pas les autres religions de la même manière. En effet les différents adjectifs « modéré, visible, discret » sont des adjectifs politiques et de facture beaucoup idéologique. Que pourrait signifier « une visibilité discrète » ? (Expression contradictoire dans les termes), où commence la visibilité où s'arrête la discrétion. ? Comment répondre à cette question sans attenter aux droits de l'homme et à la liberté de conscience garantis par la constitution française.

Constitution de 1958 (à jour de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008) ARTICLE PREMIER.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

La modération ou la visibilité de l'islam sont exacerbées par l'actualité brûlante depuis les débuts de ce siècle. Les débats sur cette question obéissent parfois dans une partie de la classe politique à un « mythe » : 4 voire 5 à 6 - millions de musulmans seraient l'indice d'un processus d'islamisation qui serait à l'œuvre en France ? Ce chiffre est cependant problématique à plusieurs égards :

- Les statistiques sur les origines ethniques ou religieuses des individus sont proscrites
- On ne saurait assimiler tout de go individus d'origine immigrée nord-africaine et musulmans, sinon en courant le risque de la **racisation**.

Le débat reste houleux !

L'émergence et la montée de revendications, parfois véhémentes, relatives notamment à la nécessaire construction de mosquées, sont des signes forts d'assimilation, traduisant le passage de la clandestinité au grand jour. Cette volonté affichée de sortir l'islam des pratiques souterraines ne peut que réjouir tous les républicains, dans la mesure où cette visibilité renouvelle et actualise les termes du débat autour de la laïcité, offre une reconnaissance à tous les Français de confession musulmane et incite les musulmans de France à revisiter les fondements de leur foi.

La laïcité peut rendre sa place à un islam de France ou en France, mais elle ne peut pas s'accommoder d'un islamisme (c'est-à-dire une idéologie) qui ferait fi des valeurs et des principes de la république. Moment de rupture, le début des années 1980 est marqué par l'émergence soudaine du problème de l'islam. Depuis, les Français s'interrogent sur la manière de faire de cette religion un élément constitutif de l'identité nationale. La question de l'islam a été perçue comme une entrave au processus d'intégration qui, par ailleurs, connaît des avancées significatives. Pour l'heure, le repli communautaire et le développement de l'islamisme imbriqué au contexte international ne permettent aucun apaisement.

Au terme de ce voyage urbi et Orbi..., on voit la pluralité des voies / voix de l'islam dans le monde et en France.

Pour en finir avec l'essentialisme il faut apprendre à considérer la diversité à l'intérieur de l'islam et éviter les réponses simples voire simplistes !
